

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021

La séance du Conseil Municipal a été ouverte à 19h15.

Vincent Cahusac a donné procuration à Hélène Marty.

Sophie Bonnery est arrivée en cours d'explication du point n°3.

1- Séance à Huis Clos

Au regard des dispositions afférentes à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, de la lutte contre la propagation de la Covid19, et du couvre-feu national, le Conseil Municipal vote le huis clos pour la présente séance du Conseil Municipal

2- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2021

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 18 mars 2021.

3- Vote du budget de la Régie des Transports

Le conseil Municipal vote le budget de la Régie des Transports 2021 tel que suit :

Section de fonctionnement : 64 955.65€

Section d'investissement : 111 638.33€

4- Vote du budget communal

Le conseil Municipal vote le budget Communal 2021 tel que suit :

Section de fonctionnement : 3 900 209.91€

Section d'investissement : 4 289 036.46€

5- Vote des taux des taxes directes locales

La taxe d'habitation a été supprimée, et les conseillers municipaux maintiennent leur choix de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.

L'état 1259 permettant d'indiquer les taux votés par les collectivités fait état du coefficient à appliquer.

Le conseil Municipal vote les taux suivants :

taxe sur le foncier bâti : 63.22%

taxe sur le foncier non bâti : 82.33%

La commune n'ayant pas augmenter les taux des taxes directes locales en 2020, cette année, la part du foncier bâti du département viendra s'ajouter au taux communal du foncier bâti .

La direction générale des finances publiques nous a transmis un état (1259) indiquant les taux à voter pour 2021, afin que la commune préserve ses capacités fiscales, sans pour autant faire subir le poids d'une augmentation des taux aux contribuables.

6- Emprunts 2021

Le Conseil Municipal vote l'inscription des emprunts 2021 dans le budget communal 2021, et autorise M. le Maire à lancer la procédure de consultation auprès des organismes bancaires pour souscrire un emprunt de 200 000.00€ à l'opération 13 «aménagement de la traversée du village », et 150 000.00€ à l'opération 20 « acquisition de matériel divers »

7- Jury d'Assise

Sont tirés au sort afin de constituer la liste préparatoire du jury d'assise :

- n° 353 M. COLS Joël

- n° 155 M. BLAY Christophe

- n° 408 Mme DAUCHEZ (née GUITARD) Danielle

- n° 897 Mme MAURIS Marjorie
- n °320 M. CHAPEAU Jean-Pierre
- n° 92 M. BAZY Aurélien

8- Modification du temps de travail d'un adjoint administratif territorial

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure afférente à la modification du temps de travail d'un adjoint administratif territorial à 17.5h/semaine, pour qu'il puisse être titulaire à 20h/semaine.

9- Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal vote la modification du tableau des effectifs, sous réserve que la procédure de modification du temps de travail de l'adjoint administratif territorial soit validée par le Comité technique du Centre de Gestion : ouverture d'un poste d'adjoint administratif territorial à 20h/semaine et suppression du poste d'adjoint administratif territorial à 17.5h/semaine.

Fait à MONTREAL le 01 avril 2021

**Le Maire,
Bernard BREIL**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard Breil', written over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAYOR OF MONTREAL' around the top and '(Aude)' at the bottom, with a central emblem depicting a building and a figure.